

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

63300 Thiers

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



FEU DE FORÊT

 sur ma commune :

EXISTANT



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RISQUES MINIERS

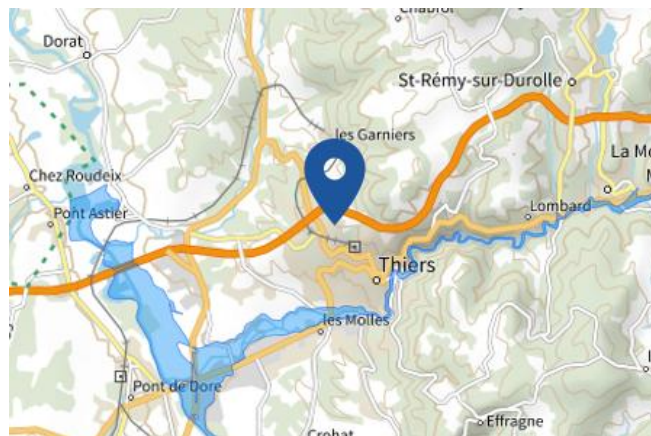
 sur ma commune :

EXISTANT

Risque d'inondation sur Thiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : **PPRi Durolle et Dore à Thiers**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Durolle et Dore à Thiers a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 31/12/2003

Date d'approbation : 22/12/2008

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM63**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque d'inondation sur Thiers

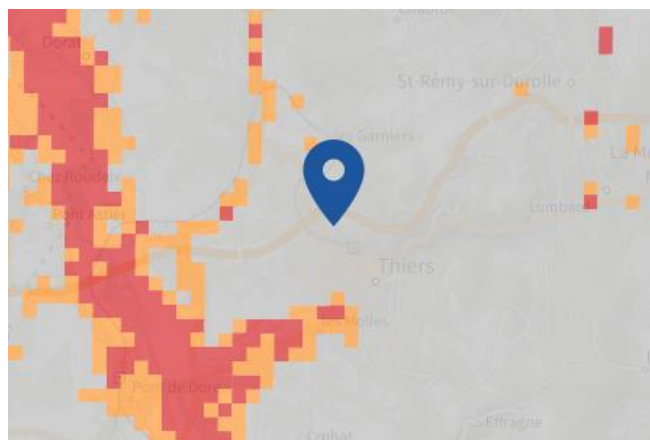
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2424582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/07/2024	27/09/2024
INTE1708489A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/2016	28/04/2017
INTE1328190A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/2013	27/11/2013
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	13/12/2003
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE8800166A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/05/1988	13/08/1988
ECOZ8800025A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/03/1988	19/06/1988
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/1984	18/10/1984
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

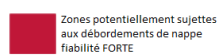
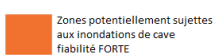
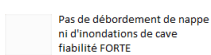
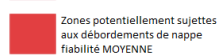
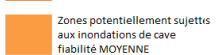
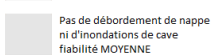
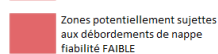
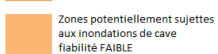
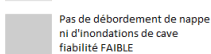
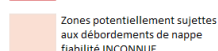
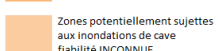
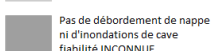
Risque de remontées de nappe sur Thiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

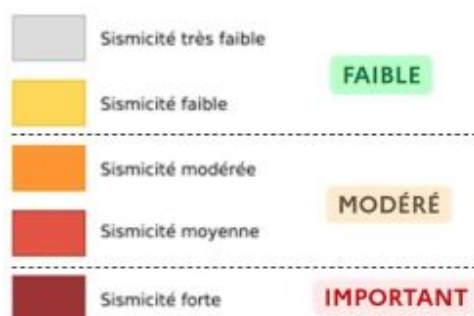
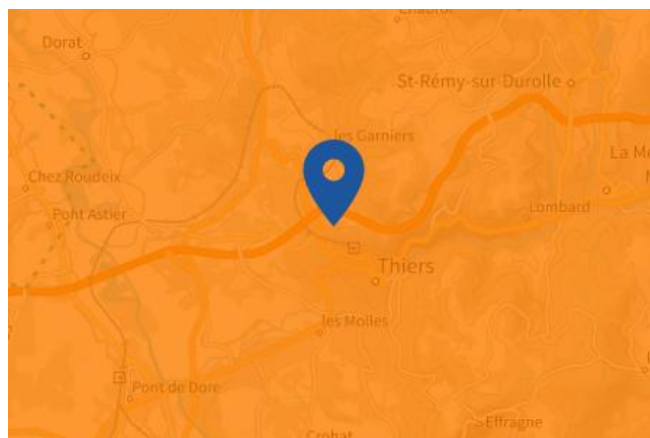
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Thiers

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM63**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Thiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

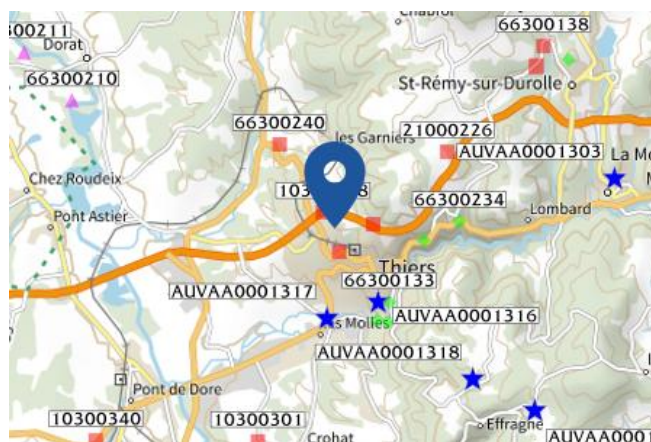
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM63

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine naturelle \(cavités souterraines\)](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Thiers

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

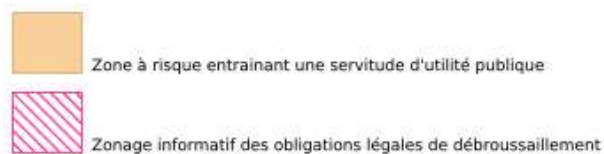
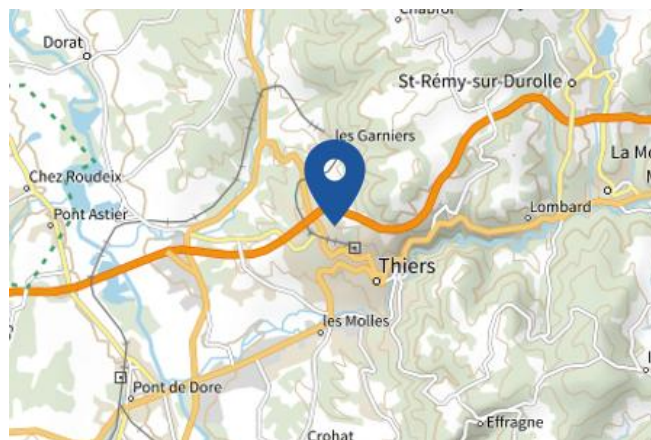
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2318045A	Sécheresse	01/04/2022	26/09/2023
INTE2127289A	Sécheresse	01/04/2020	28/09/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/07/2018	09/08/2019

Risque de feu de forêt sur Thiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé. On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM63

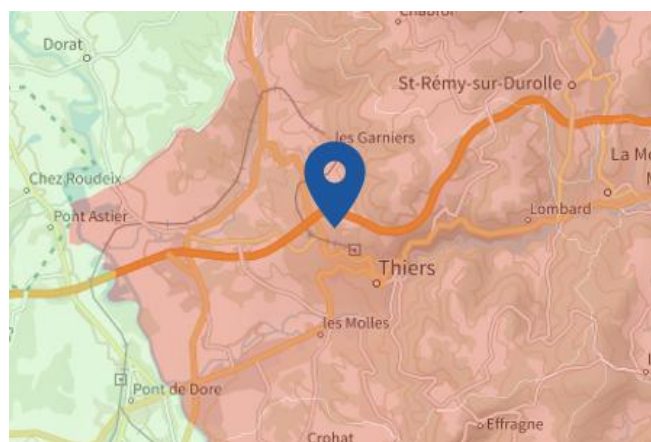
Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Feu de forêt](#)

Risque radon sur Thiers

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Thiers

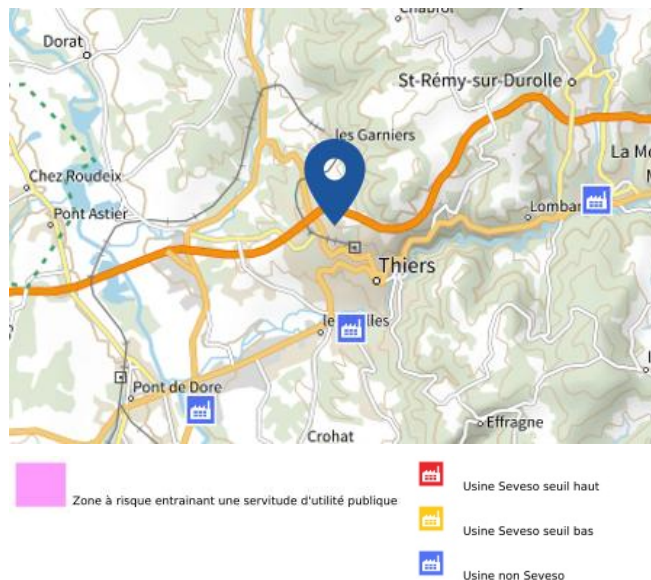
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM63**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

[Effet de surpression](#)

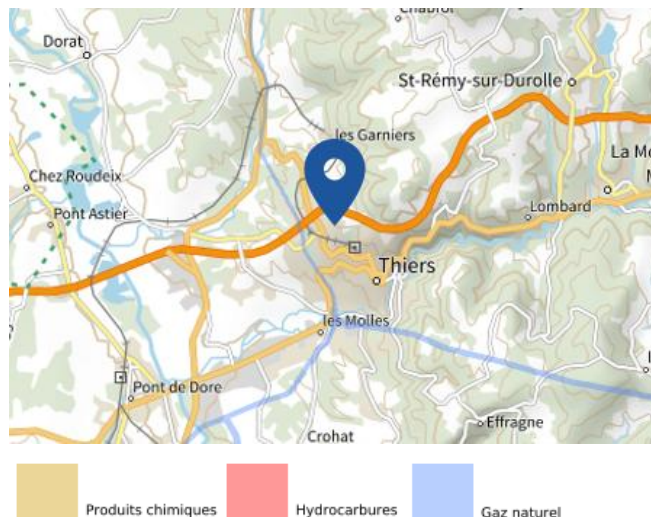
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SAPEC 2	Non Seveso
SAPEC	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Thiers

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

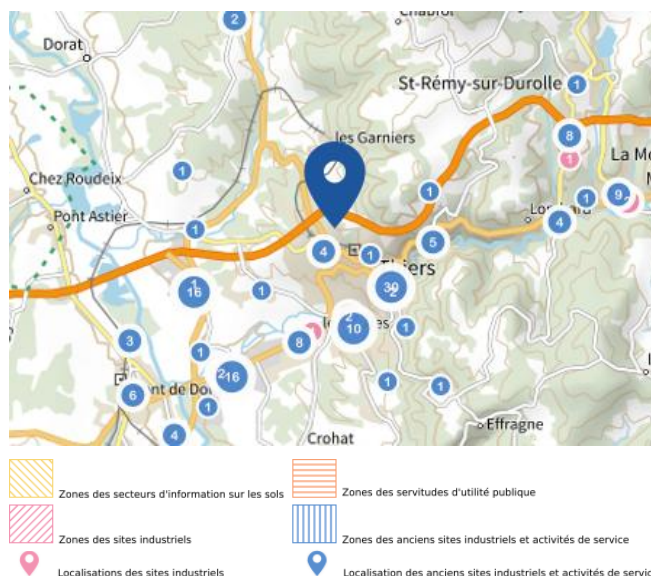
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Thiers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

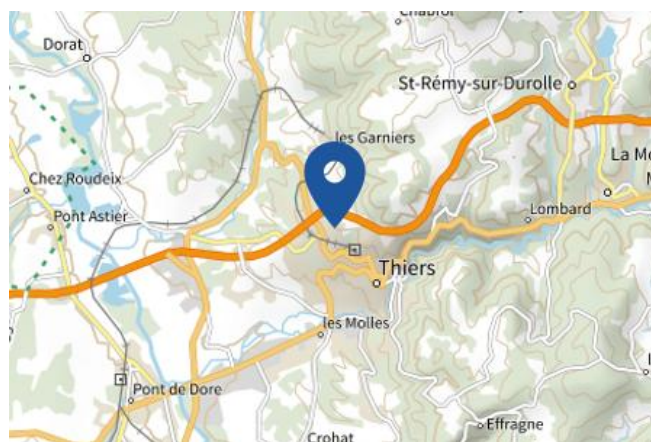
Risque minier sur Thiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM63

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Echauffement des terrains de dépôts](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

12 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10300317	Glissement	Viaduc de Thiers, coulée côté Est
10300318	Glissement	Les Bérauds
10300320	Glissement	Ensemble de la ville
21000226	Glissement	a72 - pk32,2
21000324	Glissement	Route d'accès au Lycée, près de la RN 106
21000406	Chute de blocs / Eboulement	RN89 - Les Allumettes
66300131	Chute de blocs / Eboulement	
66300132	Chute de blocs / Eboulement	
66300133	Chute de blocs / Eboulement	
66300134	Chute de blocs / Eboulement	
66300234	Chute de blocs / Eboulement	"Le Grand Tournant" et "La Roche Noire"
66300240	Glissement	RD 906 A au niveau du rond-point d'intersection avec la RD 906

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
AUVAA0001316	ouvrage civil	Souterrain, centre de Thiers
AUVAA0001317	ouvrage civil	Souterrain, Lieu-dit Cizolles
AUVAA0001318	ouvrage civil	Souterrain, Lieu-dit Le Faux Martel

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

8 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000896701	PRECIFORGE	En cours
SSP000567401	COUZON (ex DUROL Industries) Thiers	En cours
SSP000565801	ANOFLEX (Anciennes forges DELAIRE)	En cours
SSP000565701	Ets CHEVALERIAS Jean	En cours
SSP000568301	Anciens Ets MARCHEPOIL SA	En cours
SSP000978201	ITW (anciens établissements itw cpm)	En cours
SSP52354201	FLOWSERVE FRANCE	En cours
SSP000567301	Ancienne usine à gaz	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

101 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4095780	CTRE HOSPITALIER DE SECTEUR DE	En arrêt	
SSP3792090	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3791887	Etablissements NOVEMBAL	En arrêt	
SSP3791886	Ancienne coutellerie	En arrêt	
SSP3791885	Anciens ateliers de manufacture	En arrêt	
SSP3791884	Ancienne distillerie à vapeur BAUMERIES	En arrêt	
SSP3791883	Ancienne Station service	En arrêt	
SSP3791882	Ancienne Station service	En arrêt	
SSP3791881	Ancienne centrale à béton	En arrêt	
SSP3791873	Usine St. Roch - LACROIX MARY SARL	Indéterminé	
SSP3791872	Ancienne coutellerie du pont de	En arrêt	
SSP3791871	Ancienne coutellerie du "Creux de	En arrêt	
SSP3791621	Ancienne décharge communale	En arrêt	
SSP3791620	Ancienne décharge communale	En arrêt	
SSP3791353	Usine THERIAS du Besset	Indéterminé	
SSP3791347	Ancienne fabrique de manches en corne	En arrêt	
SSP3791346	Anciennes FORGES TREVY	En arrêt	
SSP3791345	Usine PRADAT GROS	Indéterminé	
SSP3791344	Ateliers PRADEL	Indéterminé	
SSP3791343	Usine SERINOX	Indéterminé	
SSP3791342	Usine FISCHER ET CASTET	Indéterminé	
SSP3791341	Usine ARNAUD DIDIER ET FILS	Indéterminé	
SSP3791340	Usine PRECIFORGE	Indéterminé	
SSP3791339	Usine ROUSSELON	Indéterminé	
SSP3791338	Ateliers SCIP COUTELLERIE	Indéterminé	
SSP3791337	Ateliers TMO	Indéterminé	
SSP3791336	Usine des FORGES DE GEOFFROY FG	Indéterminé	
SSP3791335	Usine STELLINOX de Geoffroy	Indéterminé	
SSP3791334	Usine CPM FRANCE de Geoffroy	Indéterminé	
SSP3791276	Station d'épuration de Thiers	Indéterminé	
SSP3791195	Anciennes forges des Vieux Remparts	En arrêt	
SSP3791160	Ancienne usine à gaz de Thiers	En arrêt	
SSP3791125	USINE ANOFLEX Anciennes FORGES de	Indéterminé	
SSP3791124	Ancienne coutellerie du Bout du Monde	En arrêt	
SSP3791123	Ancienne coutellerie du Bout du Monde	En arrêt	
SSP3791122	Ateliers de coutellerie du Bout du	En arrêt	
SSP3791121	Ancienne usine PAUL RIE du Bout du	En arrêt	
SSP3791120	Anciens ateliers SAUZEDDE du "Creux	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3791119	Ancienne manufacture SAINT JOANIS	En arrêt	
SSP3791118	Ancienne coutellerie SAUZEDDE du	En arrêt	
SSP3791117	Ancienne coutellerie du Creux de l'Enfer	En arrêt	
SSP3791116	Ancienne coutellerie du Creux de l'Enfer	En arrêt	
SSP3791115	Ancienne coutellerie du Creux de l'Enfer	En arrêt	
SSP3791114	Anciens ateliers BESSET JARRIGE	En arrêt	
SSP3791113	Usine DASSO	Indéterminé	
SSP3791106	Usine SERINOX de la Ville Haute	Indéterminé	
SSP3791104	Anciens ateliers BIGAY	En arrêt	
SSP3791101	Les FORGES DE LA DORE	Indéterminé	
SSP3791098	Anciens ateliers TRIMOLET	En arrêt	
SSP3791092	Anciens Ateliers Thiernois COMBRIAS	En arrêt	
SSP3790949	Usine CEP INDUSTRIE	Indéterminé	
SSP3790948	Imprimerie LE POINT DE THIERS	Indéterminé	
SSP3790947	Ateliers JUAN GALLUD	Indéterminé	
SSP3790946	Usine GORCE	Indéterminé	
SSP3790945	Usine FORGINAL	Indéterminé	
SSP3790944	Usine ACIERS COSTE et Cie	En arrêt	
SSP3790943	Ateliers COMPAGNIE d'ETUDES et	Indéterminé	
SSP3790942	Usine SEREG VANNES	Indéterminé	
SSP3790941	Ateliers RICORNET et CIE	Indéterminé	
SSP3790940	Ateliers FORGES NOUVELLES de THIERS	Indéterminé	
SSP3790939	Ateliers DARROT	Indéterminé	
SSP3790938	Usine CATHONNET	Indéterminé	
SSP3790937	Usine BARGOIN	Indéterminé	
SSP3790936	Usine WICHARD du Felet	Indéterminé	
SSP3790935	Ateliers STAM	Indéterminé	
SSP3790934	Usine SNETI	Indéterminé	
SSP3790931	Usine PIRONIN PAUZE	Indéterminé	
SSP3790930	Usine JOANIS	Indéterminé	
SSP3790929	Usine NORMAX	Indéterminé	
SSP3790928	Ateliers FROMENT	Indéterminé	
SSP3790927	Usine BEAUJEU	Indéterminé	
SSP3790926	Usine FD MECANIC	Indéterminé	
SSP3790925	Usine DUROL	Indéterminé	
SSP3790924	Usine DORE OUTILLAGE	Indéterminé	
SSP3790923	Usine DEGLON	Indéterminé	
SSP3790922	Usine DESIAGE	Indéterminé	
SSP3790921	Usine DAPTA MALLINJOUD	Indéterminé	
SSP3790920	Usine des ACIERS COSTE	Indéterminé	
SSP3790918	Usine SAPEC SA PAPON	Indéterminé	
SSP3790917	Ancien atelier PAPON	En arrêt	
SSP3790902	Usine WICHARD	Indéterminé	
SSP3790884	Ancienne usine SGCO	En arrêt	
SSP3790883	Ancienne usine de Charbonnier -	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3790882	Usine CHABANNE BRUGERE	Indéterminé	
SSP3790881	Ancienne usine BEAUJEU-DUMONTEL	En arrêt	
SSP3790854	Etablissements CHEVALERIAS	Indéterminé	
SSP3790853	Etablissements HIRSCH	Indéterminé	
SSP3790818	Ancienne station Garage Place Belford	En arrêt	
SSP3790667	Station LA MURE - ELF	En arrêt	
SSP3790665	Ancienne station essence-Garage Ville	En arrêt	
SSP3790664	TOTAL service	Indéterminé	
SSP3790663	ELF service	Indéterminé	
SSP3790662	LECLERC service	Indéterminé	
SSP3790661	TOTAL service	Indéterminé	
SSP3790660	Garage des MOLLES	Indéterminé	
SSP3790659	INTERMARCHE service	Indéterminé	
SSP3790658	BIG APPLE service	Indéterminé	
SSP3790657	CONTINENT service	Indéterminé	
SSP3790656	ELF service	Indéterminé	
SSP523856	ENGIE	En arrêt	
SSP523542	FLOWSERVE FRANCE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier.**
Faites attention aux cendres incandescentes



En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr